

COMMUNE DE SAUBENS



Envoyé en préfecture le 01/04/2022

Reçu en préfecture le 01/04/2022

Affiché le



ID : 031-213105331-20220329-202211-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de la Haute-Garonne

N°2022/11

Objet

Vote subventions 2022 aux associations

en exercice : 19
présents : 17
votants : 19
exprimés
pour : 19
contre : 0
abstentions : 0

Certifiée exécutoire par le Maire de SAUBENS compte tenu de la transmission à la Sous-préfecture le et de la publication le

L'an deux mille vingt-deux, le 29 mars à 19h30 le Conseil Municipal de la Commune de SAUBENS dûment convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal, sous la Présidence de Monsieur le Maire, Jean-Marc BERGIA

Date de la convocation du Conseil Municipal : 22 mars 2022

Présents : MMES CARISTAN Carole, GARY Isabelle, JEANNOT Valentine, LAHANA Agnès, MASSIA Kristel, NADEAU MASSON Tiphaine, PENNEROUX Béatrice, RENAUD Sandrine, ZIOUANI Mahjoubia

MM BERGIA Jean-Marc, GUILLEMET Olivier, HETREUX Denis, LAMBERT David, MALAVAL Claude, MANGION Denis, MARSAC Alain, PEYRIERES David

Procurations : M. MERCI Bernard à M. PEYRIERES David
M. BONNET Benoît à Mme CARISTAN Carole

Secrétaire de séance : Mme CARISTAN Carole

Suite aux demandes des associations et à l'arbitrage de la commission culture, sport et loisirs, Monsieur le Maire propose d'attribuer une enveloppe de 72 690 € aux associations œuvrant dans l'intérêt de la Commune. Cette enveloppe sera budgétisée sur l'article 6574. La répartition suivante est proposée :

	Subvention 2022
Subvention Association Sportive Lycée Pins-Justaret	180 €
Subvention Association Sportive Collège Sorano	540 €
Subvention ACCA chasse	900 €
Subvention Comité de Jumelage Trichiana	1 000 €
Subvention Confluent LSP (Football Club Saubens)	5 000 €
Subvention Culture et Sports Asiatiques	0 €
Subvention Ecole de Musique	2 000 €
Subvention Elan Multisports	1 000 €
Subvention L'Age Heureux	720 €
Subvention Le temps des couleurs	200 €
Subvention Les 4'FET	5 000 €
Subvention Les 4 Sous	1 000 €
Subvention Saubens Cyclo 31	1 350 €
Subvention Saubens Gym	0 €
Subvention Tennis Club Saubens	0 €
Subvention Yoga	0 €
Subvention fédération foyers ruraux	50 000 €
Caisse des écoles (3000 élémentaire, 800 maternelle)	3 800 €
	72 690 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité l'assemblée :

- **APPROUVE** le montant de l'enveloppe financière de 72 690 € qui sera allouée aux associations, répartie telle que proposée ci-dessus
- **PRECISE** que le versement de la subvention à l'association Confluent LSPR sera conditionné à la transmission des documents suivants : copie des 2 exercices comptables précédents (saison 2019/2020 et 2020/2021) approuvés par un expert-comptable

➤ **DIT** que les crédits sont inscrits au BP 2022

Les signatures sont au registre.
Fait à Saubens, le 30 mars 2022

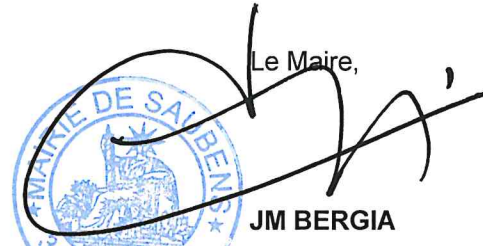
Envoyé en préfecture le 01/04/2022

Reçu en préfecture le 01/04/2022

Affiché le

ID : 031-213105331-20220329-202211-DE



Le Maire,

JM BERGIA

